



NOUVELLE REVUE

# THÉOLOGIQUE

50 N° 10 1923

La religion catholique en esprit et en vérité  
(3)

Maurice CLAEYS BOUUAERT

p. 517 - 525

<https://www.nrt.be/fr/articles/la-religion-catholique-en-esprit-et-en-verite-3-3094>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

# La Religion catholique en esprit et en vérité (suite) (1).

## § III. FORMATION A LA PRIÈRE

Nous avons essayé, dans les articles précédents, de montrer comment on peut amener les fidèles à ne pas se contenter d'une pratique, tout extérieure de la religion, et les former à une véritable vie spirituelle. Nous avons proposé comme remède une prédication plus dogmatique, qui pourrait utilement se donner à l'occasion des fêtes liturgiques. La prédication officielle cependant, à elle seule, ne peut donner tous les résultats désirés; le prêtre zélé s'efforcera encore de préparer les fidèles, par des entretiens privés et familiers, à une réception digne et consciente des sacrements de la sainte Église.

De même il doit apprendre au chrétien le grand art de la prière. Trop facilement celle-ci, au lieu d'être une élévation du cœur vers Dieu, se réduit à n'être plus qu'un hommage commandé, un rite extérieur, tout au plus une démarche utilitaire.

*1er Abus : Routine, mécanisme.*

### REMEDE : LA PRIÈRE RÉFLÉCHIE

De cette prière purement labiale et machinale, le prêtre routinier donne continuellement l'exemple, sans plus même

*hierarchias designasti, et eas super empyreum miroo rdine colloquasti, atque universi partes elegantissime distribuisti. Tu, inquam, qui verus Fons luminis et Sapientiae diceris, ac supereminens Principium, infundere digneris super intellectus mei tenebras, Tuae radium claritatis, duplices, in quibus natus sum, a me removens tenebras, peccatum scilicet, et ignorantiam. Tu, qui linguas infantium facis disertas, linguam meam erudias atque in labiis meis gratiam Tuae benedictionis infundas. Da mihi intelligendi acumen, retinendi capacitatem, addiscendi modum et facilitatem, interpretandi subtilitatem, loquendi gratiam copiosam. Ingressum instruas, progressum dirigas, egressum compleas : Tu qui es verus Deus et homo, qui vivis et regnas in saecula saeculorum. Amen.*

(1) Voir pp. 23, 207.

s'en douter. Qu'il chante les vêpres, ou qu'il célèbre la sainte messe, qu'il administre un sacrement ou que du haut de la chaire il associe les fidèles à sa prière, quand par exemple il faut réciter en commun quelques prières prescrites, partout et toujours, le ton et l'allure signifient clairement : « c'est ordonné, il faut arriver au bout » ; sans y prendre garde il entraîne les fidèles à penser aussi peu que lui au sens des paroles prononcées(1). Ni un instant de recueillement avant de commencer, ni une pause !

Au reste, avouons-le, pour prendre ce ton et cette allure, il n'est pas nécessaire que le prêtre soit entamé par la tiédeur ; étant donné notre pauvre condition humaine et la nature même des choses, l'accoutumance mène à la routine, avant même qu'on s'en aperçoive. D'ailleurs les circonstances n'imposent-elles pas cette pensée, au moins implicite : « quand nous devons faire réciter, au nom du Pape ou de l'Évêque, cinq Pater et cinq Ave, nous ne pouvons pas aller lentement, nous ennuiérons les fidèles ? »

Sans doute, les nécessités pratiques ne permettent pas de traîner, mais forcent-elles d'y mettre toujours une telle hâte qu'il soit, humainement parlant, impossible de fixer l'attention ? Est-ce là un juste milieu ? Si l'on précipite ainsi toujours la prière publique, quel profit, au bout du compte, représentera pour les âmes cette répétition rapide des mêmes paroles ? Le bénéfice d'une volonté assez bonne pour se prêter à cette récitation, une vague offrande à Dieu, est-ce là tout le fruit que la prière devrait produire ?

Du reste, n'abuse-t-on pas des récitation de prières ? Tels curés font tomber l'instruction catéchétique, une fois par mois, pour faire place aux prières du premier dimanche (et si l'autorité ne les retenait, leur zèle pour la dévotion

(1) Il arrive que le prêtre, immédiatement après une allocution émue, doit prononcer une oraison liturgique : de suite, par l'effet de l'habitude, il prend le ton « inconscient » accéléré...

ferait pis encore)! Les prières du matin que prescrit le catéchisme sont tellement longues, que personne ne les dit jamais telles quelles, sauf à l'école, où on les inculque à force de les répéter! Au chapelet récité à haute voix on ajoute d'autres prières, et encore de nouvelles prières... Les femmes s'y prêtent volontiers. On dirait que plus il y en aura, mieux cela vaudra.

De loin en loin, tous les deux ou trois ans, on avertira, il est vrai, qu'un Pater dit avec réflexion, vaut mieux que dix répétés sans pensée; mais que peut cette remarque théorique contre l'entraînement de la pratique courante et universelle? Quand donc donnons-nous aux fidèles l'exemple et l'exercice de « ce Pater » ou de « cet Ave », ou de toute autre prière, prononcée posément, avec un instant de réflexion après chaque invocation? (1) Cela n'arrive guère, sinon lorsque nous récitons tout haut les dix commandements de Dieu par manière d'examen de conscience. Pourquoi ne pas appliquer cette méthode au Pater et à l'Ave? (2) Les avantages que l'on peut espérer de cette récitation réfléchie du Pater, de l'Ave, ou des actes, sont-ils tellement inférieurs à ceux que présente la courte méditation qui suit chaque commandement? Ils sont moins tangibles, soit! mais la récitation des prières les plus usuelles, qui sont aussi les plus belles, y gagnerait de devenir plus véritablement humaine, en même temps que plus aisément surnaturelle. Ce serait encore de la prière vocale; mais elle ouvrirait les voies vers l'oraison mentale; et quelques âmes, perdues pour nous dans la foule, sont peut-être appelées à

(1) Un converti américain racontait récemment que ce qui scandalisait le plus ses anciens coréligionnaires — et cela le scandalisait encore — c'était la manière dont les catholiques récitaient le chapelet en commun. Nos fidèles, ayant subi l'accoutumance, ne se formalisent pas; en subissent ils moins, inconsciemment, l'entraînement à la routine et la mécanisation de la piété? — (2) D'aucuns pratiquent d'excellentes méthodes: par exemple, de renouveler l'intention sous une forme concrète. Dira-t-on qu'on y perd des indulgences?

avancer dans cette voie. Le prêtre tiède en a perdu même l'idée; mais les saints sont unanimes à affirmer que les gens du monde aussi ont droit, ont besoin de s'y engager dans une certaine mesure, et que la prière vocale *doit* à un certain degré, être pénétrée d'attention, d'âme, donc de prière mentale (1).

Du reste, combien de fois au confessionnal, n'avons-nous pas touché la preuve de cette nécessité? Des centaines de fois nous entendîmes marmotter les actes à grande vitesse et nous pûmes constater que les formules étaient d'autant moins conscientes et ratifiées, et partant que la contrition était d'autant plus insuffisante, que la précipitation était plus considérable. Cette méthode de prière réfléchie, qui s'arrête au mot significatif, s'impose donc pour les actes de charité et de contrition. Pourquoi pas pour les autres prières?

Elle s'impose en tous cas aussi quand on fait apprendre aux enfants leurs prières. Nous avons noté en son temps, que la matérialisation du sacrement de pénitence, qui se remarque aux grandes fêtes, entame aussi les confessions d'enfants, et pour les mêmes raisons; matériellement on est débordé, si bien qu'on ne peut donner *tout son temps* à l'affaire capitale, mais intime et moins visible, de la formation des âmes. Ce que nous disions alors peut trouver encore son application ici.

Aux petits enfants on enseigne généralement la formule de leurs prières, sous le titre de prières du matin et du soir, en la faisant répéter à haute voix, un grand nombre de fois; et progressivement la récitation s'accélère; le ton, l'attitude, tout

(1) Dans sa préface au beau livre de MÈRE MARIE LOYOLA : *L'accueil*, le R. P. Thurston signale « une pratique intéressante des premiers siècles, pratique que Mgr Duchesne dénomme justement l'oraison collective. Le président de l'assemblée des chrétiens proposait d'abord le sujet de l'oraison aux fidèles et leur laissait quelques instants pour se recueillir à genoux; ensuite, il se levait et résumait en quelques mots bien choisis les espérances vagues et les désirs naissants dans le cœur de chacun d'eux. »

dénonce que l'esprit est ailleurs. Ce n'est pas surprenant ! Ces formules, enfilées l'une après l'autre, on ne les a guère mises à la portée de ces petits. On leur a fait dire des centaines de fois : « Notre Père, qui êtes aux cieux » ; et il arrive qu'on n'a pas encore montré une seule fois que Dieu est bon comme un père, et que les cieux qui sont sa demeure, sont bien plus beaux que les cieux étoilés que nous admirons tant. Sans doute on se réserve d'expliquer tout cela en son temps et lieu, au moment où le texte du catéchisme comportera ce développement. Mais pourquoi ne pas rendre de temps en temps la vie à la récitation qui menaçait de devenir routinière et matérielle, par un petit mot, un récit, un bref commentaire affectueux qui viendrait aider l'attention, la pensée et le cœur de l'enfant ? Sans ces industries, que finiront par dire aux petits ces formules trop grandes et trop belles pour eux ?

Les comprendront-ils mieux plus tard, quand ils auront grandi ? L'expérience semble démontrer le contraire. Il n'y a d'ailleurs aucune raison d'espérer qu'avec l'âge, ils se mettront d'eux-mêmes à penser davantage au contenu de leurs prières ; mais on les surprend à s'ennuyer de plus en plus à prier ; ils ne pourront donc sentir le besoin et l'amour de la prière. A moins d'une grâce exceptionnelle, de par la nature humaine, ces formules deviendront de plus en plus étrangères à leur vie réelle et consciente, et se videront de plus en plus de leur maigre contenu psychologique. Quoi d'étonnant, si nos adultes se comportent habituellement, comme si prier n'était autre chose que « réciter des prières », à moins que ce ne soit « lire dans son livre de prières » l'expression de sentiments qu'on s'applique du dehors, si même on a ce souci (1).

(1) BOSSUET, *Sermon sur l'intégrité de la pénitence* : « Ils cherchent leurs regrets dans des livres, ils y prennent leur acte de contrition, ils s'amuse à l'imagination et la conscience ».

2<sup>e</sup> Abus : La prière intéressée.

## REMÈDE : SPIRITUALISER LA PRIÈRE

Les adultes sont de grands enfants, en matière religieuse surtout. Leur prière, répétition machinale de mots habituels, souvent n'est un acte vraiment humain que par une certaine intention générale qu'ils ont de prier. Mais cette intention est-elle assez chrétienne? assez catholique? L'est-elle du moins parfois? Nous voulons dire : prient-ils avant tout pour la conversion de leur âme? pour l'Église, pour le Pape?

Veillons-nous à garder à la prière de nos fidèles le désintéressement et la soumission nécessaires? Il nous paraît que non. Beaucoup concèdent que leur prière est beaucoup trop terrestre; mais l'excuse est généralement vite trouvée : il en a toujours été ainsi; de tout temps l'espoir d'être préservé des convulsions, de tel ou tel autre fléau attira les foules aux pèlerinages et aux prières publiques. Du reste, ajoute-t-on pour se rassurer, le catéchisme enseigne formellement qu'il ne faut demander les faveurs temporelles que pour autant qu'elles sont salutaires. — Fort bien! Nous devons toutefois nous demander si cet enseignement formel du catéchisme est assez inculqué, et surtout assez souvent mis en pratique pour représenter autre chose que des mots. Au temps de la guerre, beaucoup invitaient les fidèles à prier de telle façon que l'intention *principale* était bel et bien la victoire temporelle demandée de manière absolue; on insinuait, si on ne le disait, que Dieu était pour ainsi dire obligé à donner la victoire au bon droit, à châtier les barbares. Il fallut même la leçon répétée des événements pour qu'on désapprît de fixer à la Providence le moment de son intervention. Bref, il nous paraît que la notion de la prière est quelque peu faussée, et que la restriction du catéchisme au sujet des faveurs temporelles reste, en général, pratiquement incomprise.

De la prière, les fidèles ne semblent connaître que l'impe-

tration, la demande, et encore la demande faite dans un but intéressé. On veut amener le bon Dieu à sa manière de voir, parce que, sans se l'avouer, on garde l'impression que l'on se souhaite à soi-même plus et mieux que Lui ne veut nous donner (1). On prie donc afin de persuader Dieu d'être assez bon pour vouloir accorder ce que l'on désire; et pour Le gagner davantage, on invoque les saints, comme si les bienheureux nous étaient plus bienveillants que le bon Dieu lui-même qui leur inspire d'intercéder pour nous; comme s'ils devaient améliorer les dispositions de Dieu à notre égard, tandis que c'est nous qui devons améliorer les nôtres et les accorder avec les sentiments de ceux que nous unissons à nos prières. — Alors, pourquoi donc prolongeons-nous et réitérons-nous nos demandes? Afin de changer, non pas le cœur de Dieu, mais notre propre cœur, d'augmenter notre confiance, condition nécessaire pour être exaucé, afin de nous rendre capables de recevoir d'une manière salubre les biens que sans ces multiples prières nous ne pourrions employer pour notre salut. Qu'on veuille bien nous permettre un exemple. Une dame pieuse avait besoin d'une maison. « Madame, confiez votre désir à saint Joseph ». — « Je prie tous les jours à cette intention, et j'y songe tout le temps ». — « Vous y pensez trop, madame, vous en êtes trop préoccupée. Si vous avez remis l'affaire à saint Joseph, elle est devenue la sienne; laissez-la entre ses mains! Votre prière doit consister à ne plus penser à cette maison, mais bien à la bonté de votre saint patron, qui vous fera comprendre mieux celle de Dieu et de sa Providence; à écarter toute inquiétude, à purifier

(1) Ne prend-on pas trop à la lettre des expressions anthropomorphiques comme celles-ci : « Fléchir la colère de Dieu » ? Du moment que l'homme s'est retourné vers Dieu, et donc est redevenu capable de grâce, Dieu lui rend et lui donne tout ce que l'homme est capable de recevoir pour son bien, selon le plan divin, et le plan divin dépasse incomparablement en richesses de bonté tout ce que l'homme saurait se souhaiter véritablement à lui-même.

votre désir, à renouveler votre confiance absolue que, s'il vous est bon d'acquérir cet immeuble, vous l'obtiendrez, et à protester aussi que le bon Dieu connaît mieux que vous ce qui vous est vraiment utile, et que vous savez bien que s'Il refuse la maison convoitée, c'est pour vous accorder des biens plus magnifiques ; ajoutez même que vous êtes prête à renoncer de bon cœur à ce que vous souhaitez, si tel est son bon plaisir. Dieu bénira votre renoncement, votre demande soumise et désintéressée. La prière vous aura établie dans la paix, car elle aura formé votre âme à vouloir l'accomplissement de la volonté de Dieu, soit qu'Il accorde, soit qu'Il refuse. Elle aura libéré votre cœur par le détachement et quand vous serez ainsi détachée, il vous sera d'autant plus salutaire d'obtenir l'objet de votre demande, car il vous sera d'autant plus aisé de ne vous en servir que selon le bon plaisir divin. Vous n'avez jamais pensé à cela ? — « Non, jamais ! » — « Voilà pourtant la vraie prière soumise et désintéressée, celle qu'il faut présenter à Dieu, pour obtenir les faveurs temporelles ».

Ne ferons-nous donc pas bien de rendre plus réelle, plus véne l'expression du catéchisme : « *pour autant qu'elles sont salutaires* » ? En laissant les fidèles à leurs propres lumières, nous les laisserons prier comme les payens *in multiloquio*. Inculquons donc, mais d'une façon concrète, que toute demande, même celle qui sollicite des biens temporels, implique le renoncement, l'abaissement de nos prétentions devant la volonté divine, et la subordination de nos désirs. Si nous implorons la Majesté Souveraine pour qu'elle daigne s'abaisser et condescendre à s'occuper de nos intérêts terrestres, c'est afin que nos cœurs, encouragés par cette manifestation de la bonté du Maître, remontent plus aisément vers Lui, entraînant le corps avec l'âme dans l'action de grâces, et l'adoration.

Enfin pour achever l'éducation de la prière, ne devrions-nous pas réintégrer la notion de notre appartenance au corps

mystique du Christ? faire de cette idée une réalité vécue, en insérant notre prière dans l'œuvre immense de Notre-Seigneur, en l'unissant à son Sacrifice? C'est de cette réalité que la formule, « *per Dominum Iesum Christum...* », prend toute sa signification. Expliquons bien que nous ne sommes pas des isolés devant Dieu; nous prions et nous vivons par le Seigneur Jésus; nous prions en union avec Lui; notre prière est rendue digne de Dieu et agréable à son Cœur par la force de l'adoration et de l'amour de son Fils. — Et dès lors, nous ne sommes plus des isolés, les uns vis-à-vis des autres, nous sommes tous frères et solidaires dans la société chrétienne; nos intérêts particuliers sont moins importants que les intérêts de cette société, de notre sainte Église. C'est de la prédication dogmatique, mais combien prenante! et comme sa portée morale est immense! C'est rendre à la prière son sens catholique et apostolique. La prière en commun reprend alors toute sa dignité, celle qu'enseigne la Liturgie, lorsqu'elle est comprise et vécue, par amour pour tous les frères, ceux de la paroisse d'abord, mais aussi ceux des confins du monde.

Nous disions au début, que le prêtre tiède et routinier vide la religion catholique de sa sève et de sa moelle; il force les fidèles à ne plus vivre que de son écorce en transformant leur culte en un amas de rites matériels, où Dieu ne peut plus agir que par un miracle tout gratuit de sa grâce. La Religion catholique est et doit être une religion de lumière, d'esprit et d'amour; une adoration « *en esprit et en vérité* ». Les rites sacramentels eux-mêmes, comme l'institution de l'Église visible, n'ont pour but que d'associer le corps lui-même au culte et à l'élan de l'âme; de faire pénétrer jusque dans le monde de la matière la lumière de la Vérité et la flamme de la charité de Dieu.

